

COMMUNAUTÉ de communes du **PAYS de Revigny**

COP'1 DE PRINTEMPS 2024

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Pour les enfants âgés de **3 à 12** ans

Du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024

Inscription **à partir du mardi 2 avril jusqu'au jeudi 11 avril 2024**

Inscription sous forme de forfait de 3 jours minimum
(consécutifs ou non, avec ou sans repas)

A l'Ecole Poincaré à Revigny-sur-Ornain



Pour tout renseignement et inscription :

COPARY

2, place Pierre Gaxotte

55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN

☎ 03.29.78.79.92 ou alsh@copary.fr ou www.copary.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

A partir du mardi 2 avril jusqu'au jeudi 11 avril 2024

- Les dossiers peuvent être envoyés par mail (alsh@copary.fr) ou déposés au siège de la COPARY
- Les dossiers sont téléchargeables sur notre site internet www.copary.fr
- Les documents suivants sont à fournir obligatoirement :
 - La fiche de renseignements
 - La fiche d'inscription complétée et signée
 - La fiche sanitaire complétée et signée
 - Le numéro allocataire CAF
 - Les bons ATL CAF
 - Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) le cas échéant
 - L'attestation de Quotient Familial du mois en cours
 - Un justificatif de domicile
- **Seuls les dossiers complets seront pris en compte.**

Journée type à l'ALSH :

- ☺ 7h45 à 9h15 : accueil échelonné des enfants
- ☺ 9h15 à 11h45 : temps d'activité
- ☺ 11h45 à 12h15 : départ échelonné pour les enfants qui repartent à midi
- ☺ 13h15 à 13h45 : retour échelonné pour les enfants qui n'ont pas mangé sur place
- ☺ 13h45 à 17h00 : temps d'activité et goûter
- ☺ 17h00 à 18h15 : départ échelonné des enfants